DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

161 181

F2 132

間 間

图

F 5

18 8

13 13

圝

N (8)

(A) [8]

13

図 貸

1/4 P

Fig. 18

日 日

國國

88

133

110

M 8

A B

13

183

19 19

(A) (B)

图 图

B B

81 13

SOUS-PREFACTURE
REPUBLIQUE FRANCAISEEN EN GENEVOIS

24 MAI 2017

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 18 mai 2017

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ARC AU BUDGET PRIMITIF 2017 DU POLE METROPOLITAIN

OBJET:

N° CS2017-45

Nombre de délégués titulaires

en Exercice : 43 Nombre de délégués

Présents : 26 Pouvoirs : 6 L'an deux mil dix-sept, le dix-huit mai à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 11 mai 2017

Secrétaire de séance : Stéphane VALLI

Membres présents : 26

• <u>Délégués titulaires</u> :

M. Gabriel DOUBLET - M. Christian DUPESSEY - M. Denis MAIRE - M. Hubert BERTRAND - M. Christophe BOUVIER - M. Patrice DUNAND - Mme Judith HEBERT - M. Vincent SCATTOLIN - M. Jean DENAIS - M. Pierre FILLON - M. Claude BARBIER - M. Pierre-Jean CRASTES - M. Antoine VIELLIARD - M. Marc MENEGHETTI - M. Stéphane VALLI - M. Gilbert ALLARD - M. Sébastien MAURE - M. Marin GAILLARD - M. Christophe MAYET - M. Régis PETIT - M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard BOCCARD – Mme Olga GIVERNET, suppléante de Mme Muriel BENIER – M. Jean-Claude CHARLIER, suppléant de Mme Aurélie CHARILLON – Mme Muriell DOMINGUEZ, suppléante de M. Christian PERRIOT – M. Michel DE SMET, suppléant de M. Michel MERMIN

Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent SCATTOLIN - M. Joseph DEAGE donne pouvoir à M. Jean DENAIS - M. Jean NEURY donne pouvoir à

- M. Pierre FILLON M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI M. Patrick PERREARD donne pouvoir à M. Régis PETIT M. Louis FAVRE donne pouvoir à M. Jean-François CICLET
 - Délégués excusés :
- M. Bernard BOCCARD M. Yves CHEMINAL -
- M. Guillaume MATHELIER Mme Muriel BENIER -
- M. Etienne BLANC Mme Aurélie CHARILLON -
- M. Dominique BONAZZI M. Joseph DEAGE -
- M. Claude MANILLIER M. Jean NEURY M. Christian PERRIOT M. Michel MERMIN M. Jean-Pierre MERMIN
- M. Patrick PERREARD M. Louis FAVRE

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ARC AU BUDGET PRIMITIF 2017 DU POLE METROPOLITAIN

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0044, en date du 28 avril 2017, des Préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie portant dissolution de l'ARC Syndicat mixte, en vertu duquel le Pôle Métropolitain du Genevois français est substitué de plein droit à l'ARC Syndicat mixte ;

Vu l'arrêté n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017, du Préfet de la Haute-Savoie portant création du Pôle métropolitain du Genevois français ;

Après avoir approuvé les comptes administratifs 2017 du budget principal de l'ARC Syndicat mixte, il est proposé au Comité syndical d'affecter les résultats de l'exercice 2017 de la manière suivante :

BUDGET PRIMITIF

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2017 de l'ARC Syndicat mixte en excédent de fonctionnement : > 2 554 462.66 euros

Affectation à l'excédent reporté au compte 002 du Pôle métropolitain > 2 522 949.03 euros

Investissement

Résultat de l'exercice 2017 de l'ARC Syndicat mixte en déficit en investissement D001 > 31 513.63 euros

Affectation en réserve au 1068 du Pôle métropolitain :

> 31 513.63 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

 AFFECTE les résultats de l'exercice 2017 du Budget principal suivant la proposition cidessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 2 3 M A 1 2017

Publié ou notifié le 2 3 M A 1 2017

